



Registre Public d'Accessibilité : Collège Vincent Van Gogh





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations
sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles
pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction Page 2

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ... Page 2

1. Informations sur l'établissement Page 4

a) Coordonnées Page 4

b) Responsable d'accessibilité Page 4

c) Consultation du registre public
d'accessibilité Page 5

2. Accessibilité de l'établissement Page 6

a) Formation du personnel d'accueil aux
différentes situations de handicap Page 6

b) Matériel adapté Page 7

3. Certaines prestations ne sont pas accessibles Page 8

a) Escaliers - Bâtiment Externat (B01) Page 8

b) Vestiaires - Bâtiment Externat (B01) Page 9



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège Vincent Van Gogh (Blénod-lès-Pont-à-Mousson)
- N° SIRET : 19541576500013
- Adresse : 5 Rue Saint Martin, 54707 Blénod-lès-Pont-à-Mousson, France
- Gestionnaire : Département de la Meurthe-et-Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Jean-Paul BORN



- Mail : ce.0541576@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 80 14 12



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.



Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.



Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.



Non

Le personnel sera formé.



Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté soumis à un contrôle réglementaire.

  Oui

Le matériel est entretenu et réparé.

  Oui

Le personnel connaît le matériel.

  Oui



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Escaliers - Bâtiment Externat (B01)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Absence de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Absence de nez de marche contrastés et antidérapants.
- Absence de contremarches contrastées, notamment sur la première et la dernière marche de chaque volée.
- Aide au déplacement possible sur demande.



b) Vestiaires - Bâtiment Externat (B01)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Accès par 18 marches montantes (absence, ce d'ascenseur).
- Espaces situés à l'étage : vestiaires filles et garçons, bureau des professeurs de sport.
- Présence toutefois d'un vestiaire en rez-de-chaussée.